

## Compte-rendu de la séance du 15 juin 2020

Le Conseil Municipal de Bezannes s'est réuni à 20 h 00 en salle municipale.

### Etaient présents :

M. Potar Dominique ; M. Bourquardez Joël ; Mme Demessence Marie-Annick ; M. Cappé David ; Mme Nowackowski Marie-Catherine ; M. Achtioui Samy ; Mme Muscat Isabelle ; Mme Millot Christine ; M. Labbe Fabrice ; Mme Deris Isabelle ; Mme Devolder Catherine ; M. Denison Pierre-Marie ; Mme Boulenger Delphine ; Mme Boucault Brigitte ; M. Pace Gérard ; Mme Turmel Christine ; M. Maujean Patrick

### Etaient représentés :

M. Cattier Philippe qui a donné pouvoir à M. Potar Dominique

M. TOURY Maxime qui a donné pouvoir à M. LABBE Fabrice

Mme Demessence Marie-Annick a été désignée secrétaire de séance.

M. le Maire a ouvert la séance à 20h après avoir constaté que le quorum nécessaire pour la bonne tenue de l'assemblée était atteint.

A la demande de trois conseillers et compte tenu des conditions sanitaires, la séance s'est déroulée à huis clos.

Il a ensuite été procédé à l'examen de l'ordre du jour et décidé :

- D'approuver le procès-verbal de la séance du 28 mai 2020 (15 votes pour, 4 abstentions)
- D'approuver le règlement intérieur du conseil municipal (15 votes pour, 4 abstentions),
- La création de la commission d'appel d'offre et l'approbation de son règlement intérieur (Unanimité)
- De procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offre, ont ainsi été élus :
  - Mme Demessence Marie-Annick
  - M. Achtioui Samy
  - M. Maujean Patrick
  - M. Labbe Fabrice
  - Mme Nowackowski Marie-Catherine
  - Mme Turmel Christine
- D'autoriser M. le Maire à faire toutes demandes de subventions dans le cadre des travaux de rénovation de l'Eglise Saint-Martin (Unanimité)
- D'approuver la Convention de mécénat avec la fondation du Patrimoine (Unanimité),
- De fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action sociale à huit (Unanimité) et d'élire les quatre représentants du conseil municipal. Ont ainsi été élus :
  - Mme Demessence Marie-Annick
  - M. Cattier Philippe
  - Mme Muscat Isabelle
  - Mme Boucault Brigitte
- La création d'un emploi permanent de coordonnateur périscolaire et d'accueil de loisirs sans hébergement (Unanimité),
- La création d'emplois permanents d'animateurs périscolaire et d'accueil de loisirs sans hébergement (Unanimité),
- La création d'emplois de vacataires (Unanimité),

- L'instauration d'une prime exceptionnelle Covid-19 pour le personnel municipal (Unanimité),

Le Conseil Municipal a ensuite pris acte des décisions du Maire.

Questions diverses :

- Question relative à l'application de l'article 4 du règlement intérieur concernant l'accès aux dossiers : M. le Maire s'est engagé à revoir cette partie du règlement si des dysfonctionnements étaient constatés dans la pratique mettant des entraves à l'exercice des droits de l'opposition.
- Question relative aux moyens mis à disposition pour l'opposition : M. le Maire a indiqué que les moyens mis à disposition étaient définis dans le règlement intérieur voté au préalable et conforme aux textes en vigueur.
- Question relative à l'enregistrement des séances du conseil Municipal : M. le Maire a indiqué que la commune pourrait étudier financièrement et techniquement la possibilité d'acquérir le matériel nécessaire mais que ceci n'était pas une priorité.
- Question relative à la distribution des masques de protection pour les habitants : M. le Maire a indiqué que les commandes étaient finalement arrivées toutes en même temps, la semaine du 8 juin. Une distribution aux habitants est prévue le week-end des 20 et 21 juin.
- Question relative aux célébrations du 14 juillet : M. le Maire a indiqué que la commune était en attente des directives sanitaires suite à l'allocution du Président de la République.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h54.

Le Maire  
  
M. Dominique POTAR

